

LE FALLERON. Comment limiter les pollutions agricoles ?



Lors d'une visite dans les Côtes d'Armor, l'agriculteur Emmanuel Dubois a expliqué tout l'intérêt des zones tampons.

L'Association pour le développement de la baie de Bourgneuf (ADBVB), la Fédération des chasseurs de Vendée (FDC85) et le Syndicat d'Aménagement Hydraulique sud Loire (SAH) sont « au chevet » de la rivière le Falleron, ses affluents et de son bassin-versant amont, situés entre les départements de la Vendée (Grand'Landes, Falleron, Froidfond, La Garnache) et de la Loire-Atlantique (Touvois, Saint-Etienne de Mer Morte, Paulx, Machecoul-Saint-Même).

En unissant leurs compétences, ces trois structures viennent de poser un diagnostic concernant le cours d'eau, les haies bocagères et les risques de transfert par ruissellement sur ce secteur. En parallèle de travaux sur le cours d'eau, un programme de restauration du bocage (plantation et renforcement de haies) et de mise en place de dispositifs tampons

(fossé à redents, fossé fermé, bande végétalisée...) sont actuellement proposés aux propriétaires et exploitants agricoles volontaires de ce secteur, pour limiter les risques de transferts de pollution vers ce cours d'eau.

Afin de visualiser ce type d'aménagements et disposer d'un retour d'expériences, l'ADBVB a organisé une journée d'échanges dans les Côtes d'Armor sur les « zones tampons » et leur rôle de régulation (inondation/assecs) et d'épuration de l'eau.

Ainsi 45 élus, agriculteurs et techniciens ont pu constater des aménagements réalisés par les intercommunalités de Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglo et mieux s'approprier le sujet. Les techniciens de rivières des différentes structures espèrent que « ces sites serviront de vitrine pour de futurs projets sur le territoire de la baie de Bourgneuf ».